

ice, le droit des juges à s'intéresser dans les entreprises financières, p. 539.

Affaires municipales: la réforme du laboratoire municipal; les constructions scolaires; l'éclairage électrique; les bureaux de placement gratuits; le tarif des voitures; le tarif de l'incinération; les asiles de nuit officiels, etc., p. 541.

Lettre de Suisse: l'instruction supérieure; universités et académies; l'Université catholique de Fribourg; la fusion de la Suisse-Occidentale Simplon et du Jura-Berne-Lucerne; le monopole des alcools en Suisse, p. 543.

Le commerce de l'Indo-Chine en 1888, p. 546.

Correspondance: le repos hebdomadaire, p. 547; les livrets de retraite, p. 547.

La circulation monétaire en Perse, p. 548.

Revue économique, p. 548.

Bulletin bibliographique, p. 549.

Nouvelles d'outre-mer: république Argentine, p. 549.

PARTIE COMMERCIALE

Revue générale, p. 550.—Sucres, p. 554.—Prix courant des métaux sur la place de Paris, p. 554.—Cours des fontes, p. 554.—Correspondances particulières: Lyon, le Havre, Marseille, p. 552.

REVUE IMMOBILIÈRE

Adjudications et ventes amiables de terrains et de constructions à Paris et dans le département de la Seine, p. 556.

PARTIE FINANCIÈRE

Banque de France; Banque d'Angleterre; Tableau général des valeurs; Marché des capitaux disponibles; Rentes françaises; Obligations municipales; Obligations diverses; Actions des chemins de fer; Chemins Portugais; Chemin de fer du Gothard; Institutions de Crédit; Fonds étrangers; Valeurs diverses; Assurances; Renseignements financiers: Recettes des Omnibus de Paris, de la Tour Eiffel et du Canal de Suez, p. 556 à 562.

L'abonnement pour les pays faisant partie de l'Union postale est: un an, 44 francs, 6 mois 22 francs. S'adresser aux bureaux; Cité Bergère, 2, à Paris.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

DEMANDES DE SÉPARATIONS DE BIENS

DIVIDENDES

Dans l'affaire de N. Dion & Cie, Québec; second et dernier dividende payable à partir du 25 novembre, D. Arcand, curateur.

Dans l'affaire de Frank A. Gross, de Ste Rose; premier et dernier dividende payable à partir du 20 novembre 1889, J. G. Ross curateur.

Dans l'affaire de J. & H. Taylor, de Montréal; deuxième et dernier dividende payable à partir du 3 décembre W. Alex. Caldwell, curateur.

Dans l'affaire de J. H. Warmington; premier et dernier dividende payable à partir du 3 décembre 1889 Aimé Mathien, 87 rue St Jacques, Montréal.

Dans l'affaire de Blais & Emond, Québec; troisième et dernier dividende payable à partir du 2 décembre.

CURATEURS

Messrs Kent & Turcotte ont été nommés curateurs à la faillite de W. Brière, de Ste Monique.

Messrs Bilodeau & Renaud ont été nommés curateurs à la faillite de J. A. Leguerrier, de Ste Thérèse.

M. Philéas Béland, 165 rue du Pont,

Québec, a été nommé curateur à la faillite de F. X. Morency, de Québec.

M. Rémi S. Joron, notaire, Valleyfield, a été nommé curateur à la faillite de F. & T. Decost, de Valleyfield.

M. Henry A. Bédard, a été nommé curateur à la faillite de J. B. A. Lambert, de Québec.

MM. C. Millier & J. J. Griffith ont été nommés curateurs à la faillite de Parker Bros de Scotstown.

MM. Kent & Turcotte ont été nommés curateurs à la faillite C. Morin & Cie.

M. H. A. Bédard a été nommé curateur à la faillite de J. S. J. Beaulieu et MM. P. Lyons et Ed. Burns, inspecteurs.

M. Dosithé Arcand, comptable, de Québec, a été nommé curateur à la faillite de MM. Pennée, Peers et Pleves, et MM. Guillaume Amyot, Alfred Martineau et Cléophas Rochette, inspecteurs.

J. M. Marcotte comptable de Montréal a été nommé curateur et MM. Pierre Hudon et Joseph Duclos, marchands de Montréal inspecteurs, dans la faillite de Julien Deguire.

M. J. P. M. Bédard notaire de Belœil a été nommé curateur à la faillite d'Euclide Bernard.

MM. Kent & Turcotte ont été nommés curateurs à la faillite de J. B. Roy.

M. Chs. Desmarteau, comptable de Montréal est nommé curateur à la faillite de J. A. Rolland.

MM. Kent & Turcotte, comptables de Montréal, ont été nommés curateurs à la faillite de Robitaille Bernier & Bernier, et MM. Rodolphe Audette et Er B. Garneau, de Québec, et H. B. Picken, A. Paterson & Thomas Darling, ont été nommés inspecteurs à la dite faillite.

FAILLITES

St Germain de Grantham.—Maurice Bertrand, magasin général, étant absent, a été déclaré en faillite le 6 novembre courant.

Ste Thérèse.—J. A. Leguerrier, commerçant, a fait cession de ses biens. Valleyfield.—F. & T. Decost, manufacturiers de pompes, ont fait cession de leurs biens, à la demande de Mme Octave Cossette.

St François.—(Montmagny), Louis Ovide Roy, magasin général, a fait cession de ses biens.

Montréal.—M. F. et J. C. Sénécal ont fait cession de leurs biens à la demande de M. P. Bruneau. Passif \$508 Assemblée des créanciers le 25 du courant.

William Morneau Fuller, marchands de provisions de cette ville a fait cession à la demande de G. W. Stephens. Passif 2,000 Assemblée des créanciers le 25 du courant.

Crevier & Cus-on ferblantiers de cette ville ont fait cession à la demande de Toussaint Crevier. Passif environ \$2,000 Assemblée des créanciers le 29 novembre courant.

Québec—Skroder & Lachance, fabricants de bobine, de Skroder's Mills, sur le chemin de fer du lac St Jean, ont fait cession de leurs biens à la demande de l'hon. J. K. Ward, de Montréal.

St Jean.—Léopold Vigeant, marchand général, a fait cession de ses biens. Passif \$5,000.

Mde D. Gratton, modiste, a fait cession de ses biens.

Toronto.—W. J. Paul, commerçant de chaussures de cette ville, est parti pour les Etats-Unis, laissant un passif considérable. Il avait réussi à faire des affaires avec un grand nombre de fabricants de chaussures du Canada et à obtenir des marchandises, dans l'espace de deux mois, au montant de \$20,308.22. Ayant de solder ses comptes, il est parti en

laissant un stock ne valant que \$5,865.44. Après avoir obtenu des marchandises en grande quantité, il s'est mis à les vendre à meilleur marché que le prix coûtant, et de la sorte il réalisa la somme de \$13,000 à \$14,000 qu'il a empochée.

VENTES DE STOCKS

St Tite.—M. Lepage, magasin général; stock vendu le 21 courant.

Trois Rivières.—Buisson & Cie, nouveautés, vente au No 95 rue St Jacques, Montréal, le lundi 25 novembre courant.

NOTES

M. Bouchard, marchand de nouveautés de Saint Roch, dont nous avons annoncé la faillite dernièrement, a pris arrangement avec ses créanciers en payant 65 cts dans la piastre. Cette maison est aujourd'hui ouverte au public: elle est conduite maintenant par MM. Bouchard & Breton; ce dernier était auparavant agent pour une maison de Montréal.

George Watson, marchand de cette ville, ayant quitté Montréal, une assemblée de ses créanciers est convoquée pour le 27 du courant.

Les créanciers de Louis Levenstein, marchand de Coaticook, se sont réunis hier, aux bureaux de A. Small & Co, en cette ville. Nous ne connaissons pas encore le résultat de cette assemblée.

Nous apprenons ce matin que Louis Levenstein a fait cession de ses biens entre les mains de Caldwell, Tate & Wills.

M. J. H. Galarneau, marchand de cuir de cette ville, a composé avec ses créanciers aux conditions stipulées dans notre dernier numéro.

Pierre G. Brassard, marchand de nouveautés, à Trois-Rivières, a demandé une extension de temps.

M. H. J. J. B. Chouinard, M.P., a convoqué, parait-il, ses créanciers pour prendre arrangement avec eux.

M. et Mme L. P. Pelletier ont vendu, il y a quelques jours, à M. Perreault, ancien associé de MM. Pennée et Pelletier, leur part dans les propriétés qu'ils possédaient à Deschambault et à St Raymond. M. Perreault offre 25 cts dans la piastre aux créanciers. Il est probable que les créanciers du Haut-Canada se partageront l'actif dans cette province, et que les créanciers du Bas-Canada accepteront l'offre de M. Perreault.

Le stock de P. W. & E. Hirat a été vendu 55c dans la piastre à J. Richard, marchand tailleur de cette ville, pour son fils.

Il est rumeur que la succession d'un fabricant de biscuits de Montréal, récemment décédé, n'étant pas solvable, sera refusée par ses héritiers, et que les créanciers seront appelés à la liquider. Ce fabricant de biscuits annonçait dans le *Moniteur du Commerce*.

PRINTERS' INK

JOURNAL DES ANNONCEURS

"Printers' Ink" est exactement ce qu'il doit être, un journal pour les annonceurs. Il est publié le premier et le quinze de chaque mois, et est le représentant des annonceurs américains. Il dit à l'annonceur inexpérimenté, dans des articles compréhensibles, où et quand il doit annoncer; comment écrire son annonce; la manière de la composer; de quels journaux ou autres moyens se servir; combien dépenser; en un mot parle de tout ce qui peut être profitable. Si vous voulez annoncer, PRINTERS' INK vous aidera. Vous ne dépensez peut être que dix piastres par année pour vos annonces; s'il en est ainsi "Printers' Ink" vous donnera les moyens d'obtenir, pour la moitié du prix le double des résultats que ceux que vous avez eus jusqu'ici. Une année d'abonnement ne coûte qu'UNE PIASTRE; un numéro échantillon CINQ cents. Beaucoup de personnes annoncent, mais peu savent comment annoncer. Les directeurs de "Printers' Ink" le savent parfaitement. Il y a certains que leurs avis basés sur une expérience de 25 années vous rendront service. Ecrivez à GEO. P. ROWELL & Co., Newspaper Advertising Bureau, 10 Spruce St., New-York.

Avis de Faillite

Dans l'affaire de

J. W. BARRETTE,

Meublier de Lachine, failli.

Les soussignés vendront par encan public, en bloc ou en lots convenables aux acheteurs, JEUDI, le 29 novembre courant, à 11 heures a. m., à la place d'affaires du failli, le stock et fouritures de la faillite, comme suit, savoir:

Stock de meubles.....	600 10
Fixtures.....	11 25
	\$711 25

Le magasin sera ouvert le 27 novembre, pour inspection du stock.

Pour autres informations, s'adresser à CHS. DESMARTEAU, Curateur, 1598 rue Notre Dame. MARCOTTE & CIE, Encanteurs.

Par JAMES STUART

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de ANDREW P. CASSILS, ci-devant de la cité et du district de Montréal, commerçant, faisant affaires seul, sous le nom de Boucher et Cie. Le soussigné vendra par encan, Lundi le 25e jour de novembre, à 3 hrs et demie, sur les lieux, 771 rue Craig, l'actif de la susdite faillite, à tant dans la piastre sur le prix d'inventaire.

Chaussures, cuirs et fournitures, \$9033-11 Machineries, formes, dics, patrons et fixtures..... 4047 57 Vente en deux lots. Conditions comptant. Un chèque-accepté au montant de 500 piastres sera exigé par le curateur, de chaque compétiteur au montant de son offre aux fins de garantir l'achat.

Fonds de commerce exposé au No 771 rue Craig.

Pour plus de détails, s'adresser à ARCH. M. CASSILS, Curateur. JAS. STUART & CIE, Encanteurs.

Cie de Telephone Bell

DU CANADA

ANDW. ROBERTSON, Président, C. F. SISE, Vice-Prés, C. P. SCLATER, Sec.-Trésorier.

Bureau principal: à Montréal.

Cette Compagnie vendra ses instruments à des prix variant de 10 à 25 piastres le set. Ces instruments sont protégés par les brevets que possède la compagnie, et les acquéreurs sont par conséquent à l'abri de contestations et pourront se servir des lignes principales aux prix des abonnés. La compagnie prendra des arrangements pour relier les localités privées de communications téléphoniques, avec le bureau de télégraphie le plus proche, ou encore construira des lignes privées pour les individus ou les compagnies, pour relier leurs résidences à leurs places d'affaires. Elle est prête à manufacturer toutes sortes d'appareils électriques. Pour détails complets s'adresser au bureau de la Compagnie à Montréal.

SAINDOUX D'ARMOUR !!!

Le Saindoux d'Armour gagne constamment en popularité dans toute la Province de Québec. Grâce à ses bonnes qualités, il est en demande dans tous les grands centres: Montréal, Québec, Trois-Rivières et les Cantons de l'Est. Stock en main à Québec et Montréal.

S'adresser à JAMES ALLEN, 4 rue St-Nicolas, Montréal, Et 13 rue St-Jacques, Québec, Agent pour Armour & Cie, Chicago.

Aussi—Stock de Lard, Viandes, Conserve, etc, aux prix des fabricants.